

CHRONIQUE

de la Semaine

Bimensuel d'informations générales, d'analyses et de publicité
www.chroniquedelasemaine.com

Ministère de la Sécurité et de la protection civile :

Col. Calixte Batossie MADJOLBA, une valeur sûre !

P.3



Col. Calixte Batossie MADJOLBA ,
ministre de la Sécurité et
de la Protection civile

● Zoom sur les autres nouveaux ministres

Dossier Persistance du mauvais accueil dans les services publics et privés au Togo :
Que faire ?

Campagne agricole 2023- 2024 au Togo :
Les cotonculteurs dans les bons hospices P.2



Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé

Religion : «**Évangéliser c'est accueillir le Christ dans sa propre culture**»,
enseigne Mgr Barrigah



Mgr Nicodème Barrigah, Archevêque de Lomé

Les nouveaux ambassadeurs d'Allemagne et

P.3



Dr Claudius Fischbach
(Allemagne)



Mme Kiliç Mutober
(Turquie)

de Turquie au Togo chez Faure Gnassingbé

L'état très défectueux de la route Badou-Mangoassi :



Les usagers et les populations n'en peuvent plus ! P.4



Apprêter sa juste monnaie avant un poste de péage, c'est favoriser un franchissement fluide et rapide.



L'état défectueux d'une route de Badou (Archives)

La rentrée scolaire 2023- 2024 : Les innovations du gouvernement

Le ton de l'année scolaire 2023-2024 a été donné. La rentrée pédagogique a eu lieu lundi en prélude à la rentrée scolaire prévue le 25 septembre. Dodzi Kokoroko a défini 10 priorités pour l'année où plus de 3 000 000 élèves sont attendus dans les différents établissements scolaires.

La rentrée scolaire approche à grands pas. Le ministère des enseignements primaire, secondaire et technique a déjà déterminé les grands axes de la nouvelle année scolaire. Des axes qui découlent du bilan de l'année scolaire écoulée.

Dodzi Kokoroko et ses priorités

Pour la nouvelle année scolaire, Prof Komla Dodzi Kokoroko, le ministre des enseignements primaire, secondaire et technique a arrêté 10 priorités.

1- L'application de l'arrêté complétant la police des examens

A l'issue de cette année scolaire, nul ne peut corriger les épreuves d'un examen s'il ne s'est pas exercé à un essai blanc. De même, il est prévu la formation systématique des surveillants, des

correcteurs et des membres du secrétariat avec un contrôle plus accru de tout le processus. Tout part de l'inscription jusqu'à la proclamation en passant par l'élaboration des épreuves, la surveillance, l'écrit, la correction et l'intégration des notes.

2- Le recrutement d'une nouvelle promotion d'élèves-professeurs

Selon Dodzi Kokoroko, ce recrutement va pérenniser le vivier d'enseignants qualifiés pour le système éducatif.

3- L'introduction de l'anglais au cours primaire

L'adhésion du Togo au Commonwealth ouvre de nouvelles opportunités et exige que le système éducatif y contribue. Une commission technique a été mise en place. Elle a finalisé sa feuille de route qui déclenche la phase expérimentale dès cette rentrée 2023-2024 et a programmé



Prof Komla Dodzi Kokoroko, le ministre des enseignements primaire, secondaire et technique

progressivement la généralisation avec la formation des élèves professeurs d'école.

« Dans cette optique, et pour préparer la jeunesse éducative à développer des compétences linguistiques et communicationnelles en anglais, le ministère des enseignements primaire, secondaire et technique, sur les orientations particulières de Son Excellence Monsieur le Président de la République, a décidé d'introduire l'enseignement de l'anglais au préscolaire et au

primaire », a-t-il écrit.

La phase pilote démarre dès la rentrée scolaire 2023-2024 dans les écoles retenues. Elle ne concerne que le sous-cycle cours préparatoire (CP) et s'étendra progressivement aux autres sous-cycles les années à venir. « Afin de permettre une mise en œuvre efficace et efficiente de cette innovation pédagogique, la commission de pilotage a élaboré différents types d'outils, à savoir les outils pédagogiques en versions physique et numérique

(audios, vidéos, guides, manuels, tutoriels de scénarisation), les outils de suivi des enseignants, les outils d'évaluation de la phase d'expérimentation. Des écoles primaires publiques, privées laïques et confessionnelles identifiées sur toute l'étendue du territoire ont été retenues et les enseignants formés en vue d'une pratique adéquate », a précisé Prof Kokoroko. Pour finir, il invite les directeurs régionaux de l'éducation, les chefs d'inspection, les directeurs d'école et les enseignants expérimentateurs des écoles pilotes à s'imprégner de cette nouvelle donne et à œuvrer chacun en ce qui le concerne pour la réussite de cette initiative

4- L'articulation entre les niveaux d'enseignement

Des stratégies et des indications pédagogiques ont été définies afin de permettre à l'élève qui entre en 6ème de s'intégrer aisément à la vie collégienne et d'assurer sa réussite scolaire. Selon Dodzi Kokoroko, cela va de la prise

Suite à la page 4

Campagne agricole 2023- 2024 au Togo :

Les cotonculteurs dans les bons hospices

Au Togo, la culture du coton fait partie des priorités des autorités. Considéré comme première culture individuelle du Togo et le 4e produit d'exportation du pays, le coton contribue de manière substantielle au PIB à hauteur de 1 à 4,3%. Pour ce rôle important que joue le secteur cotonnier dans l'économie togolaise, le gouvernement ne lésine sur aucun moyen pour mieux accompagner les acteurs du secteur afin que la contribution des cotonculteurs puisse atteindre les objectifs de la feuille de route 20-25.

Le gouvernement togolais, dans son ambition de faire du secteur cotonnier un maillon essentiel de l'économie et de l'industrie nationale, reste attentif aux préoccupations des cotonculteurs à travers la Fédération Nationale des Groupements de Producteurs de Coton (FNGPC COOP-CA) et mise sur la relance de la production cotonnière au Togo. Il a injecté 6 milliards de FCFA Pour la campagne en cours le secteur a bénéficié d'un appui financier de 6 milliards de FCFA pour la campagne cotonnière 2023-2024. « Nous remercions beaucoup le Chef de l'Etat parce que cette subvention nous a permis d'avoir les intrants et les engrais à des prix subventionnés. », ont indiqué les premiers responsables de la FNGPC COOP-CA lors d'une descente des journalistes dans les champs de coton de la région des Plateaux, qu'elle a organisée le mercredi 13 septembre dernier.

En effet pour mieux faire face aux défis du secteur, le gouvernement se fait accompagner par plusieurs

partenaires dont la FNGPC COOP-CA, (une plateforme des producteurs de coton, engagée pour l'émergence de la filière cotonnière au Togo), la NSCT, l'ITRA, CRASH et autres structures. Selon le directeur des Semences, l'impact de la production coton n'est plus à démontrer au Togo. « Pour accompagner le secteur coton, le gouvernement mène plusieurs initiatives au nombre desquelles l'adoption de la politique coton, la subvention des intrants, l'appel à un nouveau partenaire qu'est le groupe OLAM. Par rapport à tous ces investissements, le gouvernement attend que la production cotonnière soit à un haut niveau » a-t-il indiqué.

Pour Ayéva Bassarou, directeur du Centre de Recherche Agronomique Savane Humide (CRASH), spécialisé dans l'accompagnement de la filière coton, la campagne 2023-2024 va connaître une réussite.

« L'année passée on avait eu beaucoup de problèmes. Mais cette année, on a eu une nouvelle espèce. Aussi est-on arrivé à trouver un produit efficace contre les insectes ravageurs appelé Jassides.



Koussouwè Kouroufeï, PCA de la FNGPC COOP-CA

Avec le coton, c'est plus de 1000 ravageurs, donc il faut trouver un produit efficace pour mieux lutter contre les insectes et Dieu merci, nous avons trouvé un bon produit qui fait déjà ses preuves. La bonne nouvelle aussi, c'est que les pluies sont également au rendez-vous pour favoriser une production réussie » a-t-il déclaré. Premier produit agricole d'exportation du Togo, le coton occupe une place de choix dans la vie des producteurs, surtout les femmes. « Tout comme les autres productrices, le coton nous profite beaucoup. Nous avons l'avantage de l'alterner avec la production du maïs. Grâce au coton, j'ai réussi à m'enregistrer dans la FNGPC COOP-CA. Alors que pour être enregistré, il faut être productrice de plus d'une tonne par hectare pendant trois ans... Et grâce à la fédération, j'ai des relations et j'ai beaucoup appris » a témoigné Morongou Namana, trésorière générale de la FNGPC COOP-CA.

« A la saison 2022-2023, j'avais eu à emblaver sept (7) hectares de coton dans le village d'Agoto. Cette année, je suis à plus de 10 hectares rien qu'au niveau du village d'Agoto. Alors qu'au niveau de Kpékpachè, un autre village de Haho 1, nous avons emblavé plus de 7 hectares » a indiqué Koussouwè Kouroufeï, Président du Conseil d'Administration (PCA) de la FNGPC COOP-CA, avant d'ajouter : « Aujourd'hui, nous avons des produits adaptés qui nous facilitent la culture. Mais ce qui motive réellement, c'est l'accompagnement du gouvernement. Le prix des intrants est subventionné et le coût du kilogramme du coton est maintenu à 300 FCFA. Aussi, une subvention de six (6) milliards FCFA est consacrée par l'Etat à cette campagne 2023-2024. Pour nous, c'est une opportunité à saisir pour accroître notre production afin d'accompagner la réalisation des objectifs du gouvernement en termes de pro-

duction de coton au Togo ». Les acteurs impliqués dans la production du coton espèrent faire une récolte fameuse à l'issue de cette nouvelle campagne. « La production a chuté au cours des deux dernières campagnes. C'est pourquoi pour cette nouvelle campagne, nous avons fait la mobilisation et l'Etat nous a accompagnés avec des appuis multiformes. En subventionnant les produits, nous avons pu atteindre 100 mille hectares contre 67 mille hectares l'année dernière pour une production de 46 mille tonnes. Cette année, on prévoit avec les 100 mille hectares, sortir au moins 96 500 tonnes de coton graine. », nous a confié M. KROUFEI.

Carole A.

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
28 BP - 23 Lomé - Togo
Tél: 92 40 38 43/70 35 35 97
Société de Presse : CHRONIQUE
DE LA SEMAINE SARL-U

Responsable

Julienne Pawimondom
BELEI-ALIZIOU

Directeur de la Publication

Daniel E. ASSOTE
Tél. 92 40 38 43

Rédactrice en Chef

Ampliaba AGHEY-LAWSON

Rédaction

Carole A., Daniel A., Kapo A.

Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.

Ministère de la Sécurité et de la protection civile :

Col. Calixte Batossie MADJOULBA , une valeur sûre !

Consolider les acquis, apporter des initiatives innovantes et pratiques pour relever les défis des populations, restent et demeurent la préoccupation majeure du président de la république Faure Gnassingbé. Pour atteindre cet objectif le numéro un togolais a procédé à un remaniement significatif du gouvernement au début du mois afin d'injecter du sang nouveau capable d'opérer des résultats tangibles pour le bien de la population. L'un des meilleurs choix éclairé et judicieux opéré par le chef de l'État dans la retouche du gouvernement Dogbé , est bien celui porté sur Calixte Batossie MADJOULBA au poste du ministre de la sécurité et la protection civile de notre pays.

Au grand maux les grands remèdes. Pour renforcer le système sécuritaire et de paix maintenu aux beaux fixes par l'infatigable Général Yark Damehame et insuffler de nouvelles stratégies pour relever les défis de l'heure dans le domaine sécuritaire, très préoccupants pour le gouvernement togolais. Le Col. Calixte MADJOULBA, est une valeur sûre. Après onze ans passés avec honneur à la tête du ministère de la sécurité et de la protection civile, le Général Yark Damehame a passé le témoin à son camarade d'arme le lundi 11 septembre 2023. Le nouveau ministre de la Sécurité et de la Protection civile, Col. Calixte Batossie Madjoulba, a pris fonction, lundi à son cabinet, à Lomé, après une cérémonie de passation de services avec son

prédécesseur au cabinet dudit ministère. C'était, en présence du ministre Secrétaire général du Gouvernement Eninam Massia Christian Trimua, des acteurs généraux, centraux et chefs services.

Dans un speech de circonstance, le nouveau ministre a dit compter sur la disponibilité et la collaboration du personnel pour relever ensemble les défis dans le cadre de la mission qui lui a été assignée. Le ministre Calixte Batossie Madjoulba a promis s'inscrire dans la continuité des actions menées par le ministre sortant. Il a également salué le travail de son prédécesseur, le général Yark Damehame, qui a été nommé ministre de l'Eau et de l'Hydraulique. «Je salue avec admiration le travail de mon prédécesseur, le Général Yark Damehame, et lui adresse



Poignée de mains entre le nouveau ministre de la Sécurité et de la Protection civile, Calixte Madjoulba et son prédécesseur, Gal. Yark Damehame lors de la passation des charge

mes vœux de réussite à la tête du Ministère de l'Eau, a-t-il écrit.

Les défis, ils n'en manqueront pas

Les braquages, la criminalité, les vols et surtout les attaques terroristes dont le Togo fait face depuis quelques années sont entre autres les chantiers sur lesquels le ministre Madjoulba est attendu. En effet, les défis sécuritaires au Togo sont multiples et complexes et le ministre de la sécurité doit y veiller comme l'a fait son prédécesseur. Malgré les multiples efforts du gouverne-

ment, le pays est toujours confronté à des menaces terroristes depuis novembre 2021, dues à des incursions de groupes djihadistes présents de l'autre côté de la frontière, au Burkina Faso, ce qui met en péril la stabilité sous régionale.

La piraterie maritime dans le golfe de Guinée représente également une menace au moment où le pays mise depuis quelques années déjà sur l'économie bleue. Il est également important de jeter un regard sur les tensions communautaires engendrées notamment par les problèmes

de transhumance. La lutte contre la corruption et l'amélioration de la gouvernance sont essentielles pour renforcer la sécurité. Enfin, la protection des droits de l'homme et la promotion de la justice sociale sont également des enjeux majeurs pour prévenir les troubles internes et renforcer la stabilité du Togo. Les attentes a ce poste stratégique sont énormes et complexe certes, mais la détermination et les expériences dont regorge le nouveau patron de la sécurité doivent rassurer les Togolais.

D'ailleurs, ne remplace pas au ministère de la sécurité et de la protection civile, le Général Yark Damehame qui veut. Dans un tweet publié le 18 septembre 2023, le nouveau ministre de la Sécurité et de la Protection civile, Calixte Madjoulba, a exprimé sa gratitude pour les messages de soutien et de prières qu'il a reçus après sa nomination. Il a également assuré qu'il était prêt à relever les défis de la sécurité au Togo. « Je suis pleinement conscient de la portée de la mission qui m'a été confiée . Je l'accueille avec humilité et

Suite à la page 7

Les nouveaux ambassadeurs d'Allemagne et de Turquie au Togo chez Faure Gnassingbé

Deux nouveaux ambassadeurs ont présenté mardi 19 septembre leur lettre de créances au chef de l'Etat, Faure Gnassingbé. Il s'agit des ambassadeurs d'Allemagne et de Turquie. Les deux diplomates comptent travailler pour le renforcement de coopération entre leurs pays et le Togo.

Au cours de son entretien avec le chef de l'Etat, l'ambassadeur d'Allemagne a salué le dynamisme de la coopération entre Berlin et Lomé. Dr Claudius Fischbach entend contribuer au renforcement de ce partenariat qui plonge ses racines dans une histoire commune, afin de matérialiser les ambitions du gouvernement togolais.

« L'Allemagne et le Togo sont particulièrement liés par l'histoire. Je vais contribuer au renforcement de cette coopération séculaire, pour mieux répondre aux désirs et aux espoirs du peuple et du gouvernement togolais » a-t-il précisé.

La République Fédérale d'Allemagne et le Togo entretiennent d'excellentes relations de coopération pour relever les défis communs avec la mise en œuvre de différents projets de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025.

Pour assurer un meilleur suivi de ce partenariat, les deux parties ont institué des consultations périodiques qui se déroulent tous

les deux ans alternativement en Allemagne et au Togo.

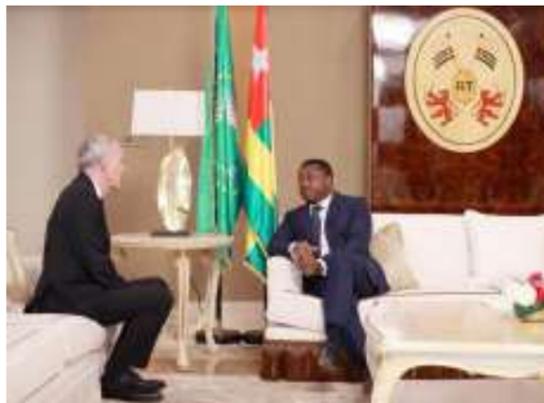
A l'issue des consultations bilatérales en novembre 2022 à Berlin, l'Allemagne s'est engagée à soutenir davantage le Togo dans sa politique de développement.

Les deux parties avaient décidé de poursuivre la mise en œuvre des projets pilotés par la GIZ et la KfW, sous forme d'appui technique et financier autour des quatre principaux axes de coopération.

Il s'agit du développement économique durable et de la formation professionnelle, la transformation agro-industrielle, la décentralisation et la bonne gouvernance financière ainsi que le renforcement du système sanitaire.

L'ambassadrice de Turquie, Muteber Kılıç chez Faure Gnassingbé

De son côté, l'ambassadrice de Turquie, Muteber Kılıç a félicité le chef de l'Etat pour la qualité des relations de coopération qui unissent les deux pays. Elle s'est réjouie des progrès réalisés ces dernières années, particulièrement dans



les domaines diplomatique, culturel et des affaires, tout en réaffirmant sa volonté de renforcer davantage ces liens de coopération.

« La Turquie et l'Afrique ont des relations qui se développent ces dernières années dans tous les domaines et le Togo, bien sûr, occupe une place particulière dans ces relations. Le bilan est positif, mais nous pourrions faire davantage. Nous avons à cet égard échangé sur le renforcement de la coopération bilatérale. Et je suis prête à faire tout le nécessaire pour développer nos rapports avec le Togo », a-t-elle déclaré.

Le Togo et la Turquie développent une coopération fructueuse dans plusieurs domaines d'intérêt commun. Au plan diplomatique, les deux

pays ont conclu en 2020 plusieurs accords et protocoles d'entente notamment l'établissement d'un mécanisme de consultation politique entre leur ministère des Affaires étrangères, un accord d'exemption réciproque de visa pour les détenteurs de passeport officiel et un mémorandum d'entente relatif à la coopération entre le ministère des Affaires étrangères togolais et l'Académie diplomatique de la République de Turquie. Au niveau commercial, les échanges entre le Togo et la Turquie se sont intensifiés sur la même période.

« Le volume des échanges était à peu près de 128 millions de dollars en 2021 et ce volume a atteint presque 200 millions de dollars à la fin de l'année dernière. Il y a un poten-

tiel important qu'on pourrait développer davantage », a indiqué Muteber Kılıç.

Ce partenariat est le fruit des consultations bilatérales, des échanges politiques et des visites mutuelles au plus haut niveau. En octobre 2021, le Président Recep Tayyip Erdogan a effectué sa première visite officielle au Togo, une visite historique au cours de laquelle les leaders togolais et turcs ont convenu de l'impérieuse nécessité de renforcer la coopération économique et les échanges commerciaux à travers le rapprochement du secteur privé turc et togolais.

Carole A.

L'état très défectueux de la route Badou-Mangoassi :

Les usagers et les populations n'en peuvent plus !

Ils ont espéré, ils espèrent encore dans la désolation, la réhabilitation de la route Badou Mangoassi. Eux se sont les usagers et les populations de ce tronçon. Ils n'en peuvent plus supporter pour longtemps, les pertes en vies humaines et autres énormes dégâts, qu'ils enregistrent fréquemment à cause de l'impraticabilité de la route Badou-Mangoassi en passant par Tomégbé et Kpétè-Bèna en ce temps de pluie. Des populations de ces localités essentiellement agricoles en appellent à la magnanimité du chef de l'État.

Long de 31 km, à en croire des sources concordantes, cette route a été goudronnée dans les années 70, mais de nos jours, aucune trace de goudron ne s'y fait pas voir. Les croûtes de goudron ayant complètement disparu, c'est une épaisse boue argileuse, qui enlève motos, voitures et passagers qui prend la place le long des 31 km. La route étant complètement délabrée et dans un état piteux, le déplacement des populations d'une localité à une autre devient de plus en plus difficile voir impossible surtout dans la période de fortes précipitations.

Cette situation n'est pas sans conséquences sur la vie humaine et économique des habitants de la zone. Logées dans la commune WAWA 1, ces localités manquent aussi cruellement des centres de santé adéquats. Aussi, se soignent-ils, pour la plupart des malades et des femmes enceintes au CHR de Badou. Or face à l'état très défectueux de la route, aucune voiture de transport des personnes en commun n'ose faire de trajet sur ce tronçon. Les taxis ne pouvant pas aborder cette route, au grand malheur des popula-

tions, ce sont les conducteurs d'engins à deux roues communément appelés taxi moto ou « Zémidjan » qui se mettent difficilement au service des passagers. Ces conducteurs prennent de risques et chargent, pour un tour sur la même moto, deux ou trois passagers de Mangoassi à Kpétè-Bèna, Tomégbé, Badou et leurs environs ou vice-versa.

Pour une distance qui devrait coûter au plus 1000 FCFA pour le transport en taxi, les passagers sont obligés de payer, selon l'humeur du conducteur 4000f ou 5000f FCFA par personne sur une moto à deux ou trois passagers. Ils ne débattent pas sur ces montants fixés par ces usagers d'engins à deux roues car ils reconnaissent qu'il est difficile de braver cette route dans son état actuel. Il n'est pas donné à n'importe qui de conduire une moto sur plus de vingt kilomètres dans la boue. Le prix est d'ailleurs doublé lorsqu'il s'agit d'un corps retiré de la morgue de l'hôpital de Badou à destination des villages de ces localités. Il n'est plus surprenant de voir les weekends les taxis moto « Zémidjan » se substituer aux corbillards ou encore aux voitures en attachant sur leur motos des ca-



davres de Badou vers les maisons mortuaires ou des cimetières dans cette partie de la commune WAWA 1.

Malgré ce travail formidable qu'abattent les « Zémidjan » pour sauver la population, la plupart des femmes enceintes en travail et des malades qui devraient être transportés en urgence au CHR de Badou perdent leur vie en cours de route. « La route du développement passe par le développement de la route », dit-on. Il n'est donc pas étonnant de constater l'appauvrissement de jour en jour des populations de cette localité qui se veut être l'une des plus grands greniers nationaux des produits agricoles.

Les populations de la commune WAWA 1 en majorité agriculteurs produisent et alimentent tout le Togo en beaucoup de produits agricoles, notamment Gingembre, manioc, banane, banane plan-

tain, orange, café, cacao, poivrons, bois et autres cultures. Cependant, ces produits qui deviennent de plus en plus rares au Togo pourrissent malheureusement dans les greniers de leur producteurs ou sont vendus à vil prix aux grossistes qui viennent d'Atakpamé ou de Lomé, tout ceci à cause de l'accès difficile des marchés dans la zone.

Tout en reconnaissant et en saluant l'efficacité de la politique des grands travaux du président de la République Faure Gnassingbé, qui a permis de doter le Togo en général et en particulier la région des plateaux des infrastructures routières modernes notamment, la réhabilitation de la route Atakpamé-Badou, les usagers du tronçon Badou - Mangoassi pensent que leur cas est très grave et alarmant et qu'il faille une action urgente du gouvernement pour sauver la situation.

« Nous supplions le gouvernement de nous venir au secours en cette période de pluie notre route est totalement impraticable par les voitures seuls les zémidjan nous aident avec un tarif presque triplé. A quand allons-nous sortir de ce calvaire? Nous avons félicité le chef de l'État notre papa, qui a arrangé la route de Danyikonta jusqu'à Atakpamé. On croyait que vu l'état de notre tronçon le gouvernement allait aussi avoir pitié de notre souffrance pour réparer notre voie, on a espéré, espéré maintenant nous sommes fatigués mais nous ne croyons pas que notre président Faure Gnassingbé nous ait oublié. Nous le prions d'avoir pitié surtout de nous les femmes», se lamantait Isalèdou Agoh, une revendeuse à Mangoassi. A en croire Isalèdou Agoh, ces doléances sont à plusieurs reprises formulées aux autorités communales mais faute de moyens financiers rien n'est fait concrètement jusqu'à ce jour.

Même si selon des indiscretions certaines localités de la zone auraient préféré auprès des autorités l'électrification qui peine d'ailleurs à se réaliser à la réhabilitation de la route, face aux victimes que cause le mauvais état de la route en cette période de pluie, la réhabilitation du tronçon Badou - Mangoassi est plus que urgente pour soulager les populations.

Daniel A.

La rentrée scolaire 2023- 2024 : Les innovations du gouvernement

Suite de la page 2

en compte mutuelle des notions de CM2 et de 6ème par les enseignants aux conférences d'actualités et aux visites d'études.

5- La formation des CPE

Aujourd'hui les CEG et les lycées disposent de surveillants. Les efforts de déploiement ont permis de pourvoir 80% de ces établissements du secondaire en surveillants. Un surveillant assure la discipline.

Dans l'esprit des nouveaux arrêtés portant organisation et fonctionnement des CEG et des lycées, pris en 2021, ces surveillants seront formés à devenir des CPE : conseillers principaux d'éducation.

Ainsi, en plus d'assurer la discipline, ils amèneront l'élève à l'autodiscipline

et l'accompagneront dans la réussite de son projet personnel scolaire en l'aidant à surmonter ses difficultés d'organisation et d'apprentissage en lien avec la direction et les parents.

6- L'élaboration des manuels de sciences et de citoyenneté

Aucun pays ne peut se développer sans scientifiques. Au même moment, la citoyenneté qui favorise, l'amour de la patrie, le vivre-ensemble, le respect des lois de la république, la cohésion nationale et la lutte contre l'extrémisme violent est fondamentale. Pour y arriver, des manuels et guides dans ces domaines seront élaborés au cours de cette année scolaire 2023-2024.

7- Le fonctionnement des périmètres pédagogiques

Les enseignants se forment et s'informent au sein des écoles/établissements scolaires se si-

tuant dans un rayon proche. Chaque groupe d'établissements aura à sa disposition le matériel adéquat pour les expériences et d'autres usages auxquels tous les enseignants seront formés par leurs pairs et le personnel d'encadrement. Ce cadre est également un lieu d'appropriation des orientations et de la formation continue au cours de journées pédagogiques formalisées par des arrêtés.

8- Le renforcement des allocations en ressources humaines

Les efforts du gouvernement pour atteindre les objectifs de la feuille de route 2020-2025 (en l'occurrence le projet P10 : amélioration de la qualité de l'enseignement) ont permis l'organisation d'un nouveau concours de recrutement de 4501 nouveaux enseignants fonctionnaires dont 471 dans l'enseignement technique

et la formation professionnelle. Cet effectif réduira le gap en enseignants de 6558 à 2528. Au niveau de l'enseignement technique, le recrutement est spécifique aux filières technologiques et industrielles en priorité afin d'inverser la tendance d'un surplus dans les filières commerciales.

9- Une école privée modèle

Les écoles et établissements scolaires privés jouent leur rôle s'ils se conforment aux dispositions de sécurité, qui offrent un cadre serein aux apprenants, et aux exigences de qualité, qui passent par le recrutement d'un personnel ayant les qualifications requises.

Une tenue scolaire décente et un règlement intérieur conforme aux dispositions en vigueur contribuent à un environnement sérieux du cadre d'apprentissage.

10- La création d'une centaine d'écoles et d'établissements scolaires

La feuille de route gouvernementale 2020-2025 a un second projet relatif à l'éducation, le projet P9 Augmentation des capacités d'accueil scolaire. Un projet qui prend de l'ampleur avec la construction de nouvelles salles de classe réceptionnées pendant ces derniers mois.

Il y a eu aussi la création de nouveaux jardins d'enfants, de nouvelles écoles primaires, de nouveaux CEG et lycées publics afin de faire face à l'afflux de nouveaux apprenants dans la mise en œuvre d'une carte scolaire dynamique et prospective.

Carole A.

Religion : «Évangéliser c'est accueillir le Christ dans sa propre culture», enseigne Mgr Barrigah

Dans son deuxième bulletin d'information et de formation «Beati Pacifici» de l'année pastorale 2023-2024 axé sur le thème : l'évangélisation et l'inculturation, l'archevêque métropolitain de Lomé mgr Yves Nicodème Barrigah a introduit le peuple de Dieu africain surtout sur comment vivre aujourd'hui pleinement la foi chrétienne de manière « authentiquement » africaine. Suivez en intégralité l'acte 2 de l'enseignement de mgr Barrigah intitulé l'Évangélisation et nos Cultures : des malentendus au dialogue.

En réalité, la question du « comment vivre la foi chrétienne dans une culture ? n'est pas nouvelle, puisqu'elle s'est posée dès le début de l'ère chrétienne, aux toutes premières communautés, comme l'atteste le concile de Jérusalem, où il a été question de savoir si la foi en Jésus était suffisante pour être sauvé ou s'il fallait également imposer les règles traditionnelles du judaïsme aux nouveaux convertis (cf Ac7, Gal2 1-21). Cependant cette question est devenue cruciale aujourd'hui pour nous en Afrique car au moment de la revendication de notre identité et de la lutte pour la libération du jong colonial, il est difficile pour les Africains de faire fi du contexte historique dans lequel cette foi nous est parvenue. Dans ce nouveau numéro de notre bulletin diocésain, nous nous proposons de dissiper quelques malentendus et d'apporter quelques réponses à des questions qui nous posées de manière de plus en plus insistante sur la foi chrétienne et nos traditions. Premier malentendu : la confusion entre la colonisation et l'Évangile

Ne confondons pas la colonisation avec l'Évangile

Depuis un certain temps, dans les milieux dits «panafricanistes» circulent de plus en plus des messages appelant les peuples africains à rejeter la foi chrétienne, sous prétexte que celle-ci serait contre les cultures africaines. D'après ce courant, le christianisme ne peut pas être source de libération pour les peuples africains aliénés en quête de liberté et de développement. C'est dans ce contexte que certains panafricanistes et certains jeunes prônent un retour pur et simple aux pratiques et religions ancestrales qui seules pourraient permettre aux Africains de réaliser leur aspiration à la liberté et au développement du continent. Car pour eux, lutter contre le néocolonialisme revient à lutter contre la religion chrétienne. Ainsi, accepter la foi chrétienne, qui se présente comme une religion étrangère, serait se condamner perpétuellement à la soumission puisqu'à leur yeux, l'accueil de l'Évangile serait une forme d'aliénation et de soumission à une foi venue d'ailleurs. Pour justifier leurs revendications, les tenants de ce courant déclarent que lors de

l'évangélisation de l'Afrique les missionnaires ont diabolisé les cultures africaines et imposé à la leur qu'ils considéraient comme supérieur à nos rites et traditions. Ainsi le temps serait venu de retourner à l'identité que nous avions avant l'évangélisation. A ce propos, il convient de faire une mise au point particulièrement importante: ne confondons pas la colonisation ainsi que les erreurs commises par des missionnaires avec l'Évangile lui-même. En effet, nulle part dans le texte sacré, il n'est question de la supériorité d'une culture par rapport à l'autre. Bien au contraire, comme le rappelle Saint Paul aux Galates devant l'Évangile de Jésus-Christ, « Il n'y a plus ni juif ni Grec ; il n'y a plus ni esclave ni homme libre: il n'y a plus l'homme et la femme car tous vous n'êtes qu'un en Jésus-Christ. » (Ga 3,8). Disons, par ailleurs, que pour nous les chrétiens, la Bonne Nouvelle apportée par le Christ en se faisant l'un de nous (Emmanuel) est destinée à tous les peuples sans aucune exception (Mc 16,15) puisque c'est en Jésus-Christ que se trouve le salut de toute l'humanité (Ac 4,12). C'est pourquoi, si la lutte pour la dignité de l'Homme Noir, dans ses différentes cultures, est tout à fait légitime, l'appel à rejeter l'Évangile de Jésus Christ, fondement de la foi chrétienne, sous prétexte qu'il serait une trahison par rapport à nos traditions et à nos ancêtres ne saurait être justifié

Ne confondons pas les cultures africaines avec le diable

Ainsi que nous l'avons affirmé plus haut, le désir de retourner aux cultures ancestrales est essentiellement une réaction contre la diabolisation de ces cultures. Il faut le reconnaître et en demander humblement pardon. En effet, portés par la mentalité de leur temps et leur ignorance de nos cultures, de nombreux missionnaires ont pensé que tous nos rites et traditions étaient diaboliques. Il fallait donc y renoncer avant de se faire baptiser. De nos jours, heureusement, de tels préjugés ont été levés mais il reste encore beaucoup à faire pour parvenir à une réelle inculturation en discernant ce qui, dans nos cultures et pratiques ancestrales, est compatible avec la foi chrétienne et ce qui ne l'est pas. Telle est d'ailleurs la tâche que nous nous assignons au cours de cette année pastorale. Comme l'a rappelé la Déclaration du Concile Vatican II sur



Mgr Nicodème Barrigah, Archevêque de Lomé

les relations de l'Église avec les religions non-chrétiennes (Nostra Aetate) n. 2:

«L'Église catholique ne rejette rien de ce qui est vrai et saint dans ces religions. Elle considère avec un respect sincère ces manières d'agir et de vivre, ces règles et ces doctrines qui, quoiqu'elles diffèrent sous bien des rapports de ce qu'elle-même tient et propose, cependant reflètent souvent un rayon de la vérité qui illumine tous les hommes. Toutefois, elle annonce, et elle est tenue d'annoncer sans cesse, le Christ qui est «la voie, la vérité et la vie» (Jn 14, 6), dans lequel les hommes doivent trouver la plénitude de la vie religieuse et dans lequel Dieu s'est réconcilié toutes choses. Elle exhorte donc ses fils pour que, avec prudence et charité, par le dialogue et par la collaboration avec les adeptes d'autres religions, et tout en témoignant de la foi et de la vie chrétiennes, ils reconnaissent, préservent et fassent progresser les valeurs spirituelles, morales et socio-culturelles qui se trouvent en eux.» Parmi ces valeurs à promouvoir la toute première est la foi en un Être Transcendant dont le nom varie d'une culture à une autre: Mawu Kiti kata, Esso, Zambe etc. Nos cultures africaines reconnaissent donc l'existence d'un Dieu unique même si, ne se sentant pas dignes d'approcher, elles préfèrent passer par des intermédiaires que sont les divinités. Celles-ci, qui sont nombreuses et varient en fonction des cultures, ne identifient pas au Dieu unique qui est au-dessus de tout et Créateur de tout ce qui existe. C'est par rapport aux divinités que l'Église est réservée. Nos cultures sont aussi porteuses de beaucoup d'autres valeurs spirituelles, morales, sociales, culturelles, politiques qu'il nous faut préserver précieusement et promouvoir parce qu'elles ne s'opposent pas du tout à la foi chrétienne. Je pense notamment au sens de la vie, de la famille, de la solidarité, de la justice, du respect de la création. Reconnaissons, cependant que tout dans nos cultures n'est pas compatible avec l'Évangile et c'est précisément

le troisième malentendu à lever.

Nos cultures, comme toutes les autres, ont besoin d'être purifiées par l'Évangile

Au sujet de nos cultures, il convient d'éviter de passer d'un excès à un autre, c'est-à-dire du déni par le colonisateur à l'idéalisation à outrance. Tout n'est pas parfait dans nos cultures, nos traditions et mentalités; ce serait bien naïf de notre part de le croire ou de le clamer. Nous devons donc accepter de nous laisser interroger par l'Évangile si nous voulons vraiment être chrétiens. Précisons, à ce propos, que l'oeuvre de purification par l'Évangile n'est pas demandée seulement à nos cultures africaines. Elle a commencé au temps de Jésus par le judaïsme lui-même et s'est poursuivie par le paganisme des premiers siècles. Aujourd'hui, cette tâche de purification s'étend à toutes les cultures du monde. En quoi l'Évangile a-t-il purifié le judaïsme ? Il suffit de nous rappeler combien le Christ a été en conflit avec les autorités religieuses de son temps lorsqu'il les invitait à la conversion de leur conception de Dieu et de leur pratique religieuse. Nous savons d'ailleurs qu'il a été mis à mort pour avoir osé se présenter comme Fils de Dieu. Telle est l'accusation principale que ses adversaires ont formulée contre lui devant Pilate: «Nous avons une Loi, et suivant la Loi il doit mourir, parce qu'il s'est fait Fils de Dieu.» (Jean 19,7). On lui reprochait, par ailleurs, non seulement de parler d'un Dieu trop miséricordieux qui fait bon accueil aux pécheurs (Lc 15) mais aussi de remettre en cause les enseignements fondamentaux du judaïsme. Saint Matthieu en rapporte quelques-uns au chapitre 5,21-43 de son Évangile. Nous savons par ailleurs que Jésus donnait plus d'importance à la pureté des intentions qu'à celle du corps et des objets (Lc 11,39), qu'il préférait la miséricorde à l'observance du sabbat (Mt 9,9) et avait déclaré à la femme samaritaine que « les vrais adorateurs adoreront Dieu en esprit et en vérité » et non à Jérusalem ou sur le mont Ga-

rizim (Jn 4,23). De même, à sa conversion, Saint Paul a dû purifier ses conceptions religieuses, lui qui était pourtant un pharisien, un docteur de la Loi. En effet, après l'expérience de Damas, il a découvert les limites profondes de la foi juive malgré toute sa grandeur (cf. l'épître aux Romains surtout les chapitres 7 et 8). Ainsi, libre à l'égard de tous, il s'est fait tout à tous à cause de Jésus Christ et de sa loi d'amour (1Co 9, 19-23). Lors de l'évangélisation des païens, les apôtres étaient guidés par deux principes essentiels. Le premier concerne l'impartialité de Dieu qui offre le salut à tous les peuples: « Dieu est impartial, et en toute nation, quiconque le craint et pratique la justice trouve accueil auprès de lui » (Act. 10, 34). Le deuxième est celui de l'abandon de toute pratique incompatible avec la foi au Christ: s'abstenir des viandes offertes en sacrifice aux idoles, du sang, des viandes non saignées et des unions illégitimes. (Ac 15,29). Ils avaient discerné sous le souffle de l'Esprit Saint ce qui devait être interdit aux nouveaux convertis. Dans notre bulletin diocésain du mois dernier, nous avons longuement parlé de l'expérience faite par Saint Paul avec les Corinthiens. En un mot, nos cultures africaines ont besoin d'être purifiées et nous ne pouvons pas tout accepter au nom de leur revalorisation ou de la lutte contre le colonialisme.

Évangéliser ne consiste pas à remplacer une culture par une autre...

Pendant longtemps, nous avons pensé en Afrique que l'évangélisation consistait à copier le christianisme occidental qui, en réalité, n'est qu'une expression de la foi en Jésus-Christ.

Nos liturgies n'avaient rien à envier à celles célébrées en Europe et nous étions fiers de tout reproduire sans aucune originalité de notre part. Il a fallu du temps pour que les célébrations se fassent dans nos langues et que la liturgie intègre nos chants et instruments de musique. Au plan de la réflexion, la théologie n'avait aucun rapport avec nos réalités africaines au point qu'en sortant du séminaire, le jeune prêtre était totalement démuni par rapport aux réalités du terrain.

C'est ce malaise qui avait porté de jeunes théologiens africains à écrire en 1956 l'ouvrage célèbre « Des prêtres noirs s'interrogent », un livre dans lequel ils se posaient des questions importantes concernant la foi chrétienne en Afrique. Malheureusement, malgré quelques avancées enregistrées au niveau de la réflexion, de grands progrès n'ont pas été

Suite à la page 7

Dossier/Persistance du mauvais accueil dans les services publics et privés au Togo : que faire ?

Face à la recrudescence des erreurs administratives et le mauvais accueil que subissent les clients dans les entreprises ou services publics et privés, l'ONG Nunya « connaissance » en collaboration avec chronique de la semaine, invite à la formation du personnel et la rigueur dans le contrôle pour les patrons. Avez vous une fois été confronté à un mauvais accueil dans une entreprise ou un mauvais service rendu ? Eh bien, nombreux sont les togolais qui ont une fois fait face à cette gênante situation que ce soit dans nos institutions publiques ou privées, du vendeur du beignet au bord de la route jusqu'au personnel de la présidence de la république.

Cependant, à l'ère de la mondialisation et avec la concurrence du marché, placer le client au cœur de ses préoccupations est une exigence pour toute entreprise. Pour évoluer et conquérir le marché, toute entreprise devrait donc s'aligner derrière les fondamentaux qui existent en matière de management des entreprises en ce qui concerne ses relations avec les clients. En plus des usagers qui témoignent, nous vous proposons dans ce dossier l'avis d'un spécialiste en management des entreprises qui nous a livré les règles fondamentales à respecter par les entreprises ainsi que les outils et mécanismes existants pour faciliter la mise en œuvre d'une stratégie d'orientation client par les entreprises.

« Placer le client au cœur de ses préoccupations managériales » tel doit être le leitmotiv de toute entreprise. Malheureusement cette règle est méconnue ou négligée dans plusieurs services et entreprises dans notre pays, en témoignent certains usagers.

« En matière d'accueil du personnel et du service rendu, je dirai que dans notre société aujourd'hui, ce n'est pas vraiment ça. Il y a vraiment un gros souci là-dessus. Que ce soit par les institutions privées ou publiques, c'est un vaste terrain qui reste encore à voir. J'ai eu à vivre un cas dans une banque où il y avait simplement un client qui était venu voir l'agent pour lui demander poliment de l'aider à remplir le bordereau de retrait. Et à cet agent de lui répondre carrément qu'il n'avait pas son temps qu'il avait mieux à faire, il avait autre chose à faire. Donc il n'avait pas ce temps sur un ton carrément embêtant, irrespectueux. Ça m'a réellement choqué », a regretté Thierry directeur de société. Il témoigne aussi être lui-même victime d'un mauvais accueil « J'étais à la recherche d'un stage lorsque j'étais étudiant. Je suis allé dans un de nos ministères pour faire un dépôt de dossier. Et à 11h00 l'agent était en train de dormir. Lorsque je suis allé vers lui, je lui ai dit bonjour une, 2, 3 fois

avant qu'il ne lève la tête. Il a pris mon dossier, il n'a même pas ouvert pour voir le contenu. Il a simplement mis à côté et puis c'est tout. Il m'a rien dit, on vous rappellera, rien en fait. »

Pour maman Zinaïbou, commerçante à Edzranawe, le mauvais accueil est une blessure qu'il faut éviter. Malheureusement ce comportement malsain est devenu presque normal dans notre pays à tous les niveaux.

« C'est parce que de telles situations se sont imposées à nous dans notre pays. Si tu vas à certains endroits, les standardistes eux mêmes dorment. Tu vas devoir toquer à plusieurs reprises avant qu'ils ne se réveillent et demander ce pour quoi tu es là, c'est tout un problème. C'est donc une solution décevante. Mais ce n'est pas comme cela que les choses devraient se passer. Lorsque tu viens au travail, tu as pour devoir d'être consciencieux. » Bien que ce phénomène soit répandu dans tous les secteurs d'activités, elle invite les Togolais à la prise de conscience professionnelle et à la maîtrise des mauvaises humeurs sur nos lieux de travail.

« Certaines fois, comme pendant la période de la pandémie et qu'on nous avait aidés avec 6000f CFA, il fallait voir. Lorsqu'on y allait, on nous repudiait. La personne a la mine renfrognée pourtant il est au travail. C'est encore plus grave au marché. Si tu demandes le prix d'un article que tu n'achète pas, le vendeur commence par t'insulter. Mais nous vivons tous la même situation de précarité. Cultivons tous l'amour fraternel parce qu'il semble que tout le monde est aigri. »

Selon les spécialistes en management des entreprises, la toute première conséquence pour une entreprise qui est installée et qui n'arrive pas ou ne souhaite pas mettre le client au centre de ses préoccupations, est celle qui vient du marché, la faillite, la mévente. Et aujourd'hui il faut savoir que les marchés sont très concurrentiels.

« Si historiquement, l'entreprise se contentait d'une approche de production : où il suffisait juste de produire en masse pour être rentable et satisfaire les besoins des consommateurs, aujourd'hui, l'entreprise se doit d'évoluer progressive-



ment vers une approche marketing qui suppose que les attentes du client conditionnent non seulement la conception du produit ou les canaux de distribution mais également la stratégie de communication et même le choix du personnel de l'entreprise » souligne Simplice GAOU, spécialiste en management des entreprises au Togo. Quels sont donc les fondamentaux à respecter par une entreprise en matière de ses relations avec les clients ?

« En général pour respecter les fondamentaux, il faut d'abord avoir une stratégie orientation client. Il faut avoir une communication efficace. Il faut avoir un service client de qualité. Il faut surtout aussi cultiver l'amélioration continue, donc l'amélioration continue des processus et des compétences du personnel. Il existe plusieurs outils ou mécanismes selon la taille ou le budget de l'entreprise. Pour pouvoir mettre en œuvre ses politiques de relation-client. Le premier outil, c'est un outil numérique. Ça va être peut-être d'intégrer dans votre entreprise des systèmes de gestion de la relation client, donc des CRM. Ce sont des logiciels qui vont centraliser les données sur vos consommateurs qui vont permettre des interactions entre vos services et les clients. Il y a aussi un outil qui est important. C'est la for-

mation du personnel. Il y a également la possibilité de recueillir les retours des clients. Donc mettre en place un mécanisme de collecte de retours. On a souvent les boîtes à suggestions, on a les enquêtes de satisfaction. Vous pouvez faire des évaluations de votre propre personnel. Au-delà de la formation vous les évaluez pour voir comment ils répondent aux clients. Ça permet aussi de leur mettre une certaine pression pour qu'ils puissent suivre et appliquer votre stratégie d'orientation client » a expliqué Simplice GAOU.

Quelles sont les préparatifs dont dispose un client déçu dans sa relation avec son entreprise ?

Pour le spécialiste en management des entreprises, le client a le droit de se plaindre, donc de faire une plainte ou une réclamation. Et il peut le faire d'abord au service concerné. Et si ça ne marche pas il peut aller au niveau du contentieux de l'entreprise. Et au-delà de ça il faut savoir que dans certains secteurs, il y a des autorités de régulation qui peuvent être saisies. Justement, il y a des associations de défense des droits des consommateurs qui peuvent éga-

lement être saisies. En dehors des circuits traditionnels que sont le contentieux, les autorités de régulation, les réseaux sociaux peuvent offrir une voie aux clients pour qu'ils puissent transmettre ses plaintes et qu'ils puissent échanger avec l'entreprise pour obtenir soit compensation soit explication. Les principes de l'entreprise sont parfois remis en cause par l'attitude du personnel, qui semble ne pas s'aligner derrière les valeurs de l'entreprise.

Comment donc emmener le personnel de l'entreprise à respecter les principes mis en place ?

A cette question Thierry insiste sur l'importance de la formation du personnel et le rôle capital des testeurs. « Je leur dirai tout d'abord d'essayer d'envoyer leurs agents en formation, d'envoyer des testeurs dans leurs différentes entreprises. Et le rôle de ces testeurs c'est de se comporter comme des clients et de mettre ces agents là à l'épreuve pour voir comment est-ce qu'ils se comporteront. Parce que le client peut être dans toutes ses humeurs avant de venir. Mais c'est l'agent de savoir se contenir pour que ce dernier reparte au moins satisfait. »

« Dans ce genre de cas, je pense qu'il faut faire une communication interne plus poussée. Arriver à mobiliser toutes les énergies autour de la culture d'entreprise. Et surtout il faut faire aussi un processus de suivi évaluation. Donc si l'entreprise détecte que le personnel n'est pas dans sa vision malgré les efforts qu'il fait pour partager. Je pense qu'il faut évaluer et voir quel type de sanction on peut faire, » a suggéré le spécialiste en management des entreprises, Simplice GAOU.

Chronique et Nunya

Togo : La direction des Cultes n'interdit pas les célébrations en semaine

La note n°016/MATDDT-SG-DDC-DvOR en date du 08 septembre 2023 de la direction des cultes est interprétée maladroïtement par certains, obligeant le directeur des Cultes à publier un nouveau communiqué pour « apporter (des) clarifications ».

Le point qui a le plus suscité de tollé dans la note signée par le Lieutenant-colonel Bédiani Belei reste le numéro 3 stipulant qu'« il est formellement interdit les célébrations en semaine, c'est-à-dire de lundi à samedi, qui produiraient un quelconque bruit ». En clair, le directeur des cultes veut tout simplement signi-

fier qu'il est désormais proscrit les célébrations de cultes occasionnant des nuisances sonores. « Il a été rapporté que ce point 3 est interprété comme une interdiction des célébrations en semaine. Ce qui n'est pas le cas. Ce point signifie tout simplement qu'en dehors des jours officiels, les célébrations en semaine ne doivent pas occasionner des bruits », insiste M. Belei.

Et ce dernier de rappeler : « Les jours officiels de culte sont les dimanches pour les confessions d'obédience chrétienne et les vendredis pour les confessions d'obédience musulmane. A ces

jours, il faut ajouter les samedis pour les églises adventistes du 7^e jour et assimilés ».

Au Togo, les lieux de culte pullulent à chaque coin de rues avec des nuisances sonores. Ils sont nombreux ces riverains qui ne peuvent plus se reposer parce que dans leur environnement immédiat il y a un lieu de culte qui perturbe leur quiétude.

A ce sujet, la direction des Cultes tient aussi à rappeler que l'implantation d'un nouveau lieu de culte est soumise à un récépissé.

CS

Ministère de la Sécurité et de la protection civile :

Col. Calixte Batossie MADJOLBA , une valeur sûre !

Suite de la page 3

compte sur vos prières, pensées positives et conseils pour m'accompagner. » « Je suis heureux de rejoindre l'équipe pour travailler et relever les défis de l'heure et à venir, dans l'intérêt supérieur du peuple togolais », a-t-il déclaré.

Qui est alors Calixte MADJOLBA

Né le 14 octobre 1967 à Aného, au Togo, il a étudié au Collège Militaire de Tchitchao, au Togo, et a poursuivi des études de Droit à l'Université du Bénin, à Lomé, au Togo. Calixte Batossie MADJOLBA a une carrière militaire et diplomatique impressionnante. Il a servi en tant qu'Officier dans l'Armée togolaise et a suivi plusieurs formations militaires en France et en Côte d'Ivoire. Il a obtenu son diplôme de l'Enseignement militaire supérieur de l'École d'État-major de Compiègne, en France, en qualité d'Officier Supérieur. Il est également titulaire du diplôme du Centre d'instruction et d'enseignement logistique et des Écoles logistiques du Train à Tours, en France, en qualité d'Expert en logistique. De plus, il a obtenu le diplôme de Chef des Services techniques de Corps de troupe et Manager de maintenance de l'École supérieure et d'application du matériel à Bourges, en France, ainsi que le diplôme de l'École des Forces armées de Bouaké, en Côte d'Ivoire, en qualité d'Officier d'active.

Parallèlement à sa carrière militaire, il a occupé des postes clés, notamment en tant que Chef de division Auto et Multiservices, Directeur Ad-

joint, et Directeur de l'Établissement général des Services (EGS) des Forces armées togolaises. Il a également assuré l'intérim du Chef de Division logistique de l'État-major de l'Armée de Terre en 2000. En 2002, il a été nommé Rapporteur de la Commission chargée de l'harmonisation des tableaux d'effectifs et de dotations de la Force en attente de la CEDEAO à Abuja, au Nigeria.

En août 2004, Calixte Batossie MADJOLBA est entré au Ministère des Affaires étrangères et de l'Intégration régionale et a été affecté à l'Ambassade du Togo en France, où il a occupé différents postes, dont Deuxième Secrétaire, Consul, Conseiller, et Ministre Conseiller. En août 2010, il a été nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Togo en France, et il a également exercé en tant qu'Ambassadeur du Togo dans plusieurs autres pays, représentant le Togo auprès de diverses organisations internationales.

De 2011 à 2015, Calixte Batossie MADJOLBA a également rempli les fonctions d'Ambassadeur non-résident du Togo au Royaume-Uni, représentant permanent du Togo auprès de l'OIF, et délégué permanent du Togo à l'UNESCO. Il est marié et père de famille, et il est Officier de l'Ordre du Mono ainsi que de l'Ordre National du mérite du Togo ».

Jean-Marie TESSI, un homme d'affaires et un philanthrope

Le gouvernement a

connu aussi un changement à la tête du ministère de l'Accès Universel aux Soins, avec la nomination de Jean-Marie TESSI en remplacement de Mamissilé Akla Agba Assih. Cette décision du président Faure Gnassingbé reflète sa volonté d'étendre l'assurance maladie à l'ensemble des Togolais.

En effet, l'une des raisons pour lesquelles Jean-Marie Ewonoulé TESSI a été choisi pour ce poste clé est sa solide connaissance du secteur de l'assurance.

À l'origine, TESSI aspirait à devenir avocat après sa maîtrise en Droit à l'Université de Lomé en 1998. Cependant, le destin en a décidé autrement. Il a troqué son Certificat d'Apprentissage à la Profession d'Avocats (CAPA) contre un diplôme en Assurances lorsqu'il a réussi au concours d'entrée à l'Institut des Assurances de Yaoundé.

De retour au Togo après sa formation, il a commencé sa carrière à Bénéficial Life Insurance. Mais sa compétence et son dévouement l'ont rapidement propulsé au poste de Directeur Technique à la FEDAS-Togo.

Suite au départ de la Directrice Générale de la compagnie, il est devenu Directeur Général par intérim.

Les fondateurs de NSIA ont rapidement flairé son potentiel. Ils l'ont contacté pour mettre en place la compagnie NSIA au Togo. Grâce à son dynamisme, il a su se faire un nom dans le secteur des assurances. La compagnie GTA Assurances l'a recruté en 2014. En septembre 2022, Jean-Marie

TESSI est devenu le Directeur Général de GTA Assurances.

À ce poste, il s'est évertué à apporter une dimension sociale à la société. Il a dirigé un programme social en collaboration avec le ministère de l'Éducation pour doter les écoles en installations sanitaires, améliorant ainsi les conditions de vie et de santé des élèves togolais. Cette expérience sociale l'a rapproché de la population et a renforcé son désir de rendre les assurances accessibles aux jeunes et à la population à faibles revenus.

Notons que Jean Marie TESSI est par ailleurs Sénateur de la Jeune Chambre Internationale. Il a reçu, à la Jeune Chambre, les outils adéquats pour devenir un grand leader. Sa nomination à la tête du ministère de l'Accès Universel aux Soins témoigne de sa volonté de mettre en œuvre des politiques qui favorisent l'inclusion et l'équité en matière de soins de santé pour tous les citoyens togolais.

Mieux connaître Manuella Modukpe Santos, la nouvelle ministre de la promotion de l'investissement

Manuella Modukpe Santos, jusqu'à récemment une énigme au sein de la scène politique togolaise, a fait une entrée remarquée en tant que ministre de la Promotion de l'Investissement. Ancrée dans le monde des affaires, elle possède un MBA en Finance Internationale de l'Université de Long Island et un Bachelor en Finance de l'Université du Massachusetts. Son expertise a été façonnée à Wall Street, où elle a œuvré au sein d'institutions

prestigieuses telles que Barclays Capital et Lehman Brothers.

Après une décennie à Wall Street, elle a fait le choix patriotique de revenir au Togo en 2016, devenant la Présidente Directrice Générale de Markets Solutions Global Consulting (MSGC), un cabinet de conseil en investissement et stratégie financière. Ses compétences vont de la conceptualisation de projets à la gestion de risques en passant par le développement d'algorithmes pour améliorer les plateformes de trading. Elle a même géré les risques de transactions à l'approche de la faillite de Lehman Brothers en 2008.

Sa nomination en tant que ministre de la Promotion de l'Investissement suscite des interrogations et des attentes quant à la manière dont elle mettra à profit ses compétences pour stimuler l'investissement au Togo, notamment dans le contexte de l'effort accru du pays pour attirer des investisseurs. Elle succède à Rose Kayi Mivedor et aura la lourde tâche de convaincre que le Togo est un terrain propice à des investissements durables et mutuellement bénéfiques. Son expérience dans le secteur privé togolais et sa compréhension des mécanismes financiers globaux seront des atouts essentiels, mais la transition du secteur privé aux sphères publiques reste un défi à relever.

Daniel A.

Religion : «Évangéliser c'est accueillir le Christ dans sa propre culture», enseigne Mgr Barrigah

Suite de la page 5

réalisés et le christianisme sur notre continent apparaît encore comme un transfert de dogmes, de rites, de règles et d'usages constitués à l'étranger», selon l'expression de Jean-Marc Ela. Le chemin à parcourir est encore bien long pour parvenir à un « christianisme africain » selon le vœu du Pape Paul VI, qui, lors de sa visite à Kampala (Uganda) en 1969, s'était écrié : « Vous pouvez et vous devez avoir un christianisme africain. Oui, vous avez des valeurs humaines et des formes caractéristiques de culture qui peuvent s'élever à une perfection propre, apte à trouver dans le christianisme et par le christianisme, une plénitude supérieure originale, et donc capable d'avoir une richesse d'expression propre, vraiment africaine. » (Paul VI, Discours aux évêques africains à Kampala 1969, no 2.)

Évangéliser c'est accueillir le Christ dans sa propre

culture

Deux passages du Nouveau Testament méritent d'être rappelés à ce point de notre réflexion :

He 1,1" 2: À BIEN DES REPRISES et de bien des manières, Dieu, dans le passé, a parlé à nos pères par les prophètes; mais à la fin, en ces jours où nous sommes, il nous a parlé par son Fils qu'il a établi héritier de toutes choses et par qui il a créé les mondes. « Depuis les débuts de l'humanité, Dieu s'est manifesté à l'homme à travers toutes les cultures pour que nous puissions le découvrir, l'aimer et le servir. Cette manifestation de Dieu concerne également les cultures africaines. Cependant, travers son Fils Jésus-Christ, il s'est révélé pleinement pour conduire toutes les cultures à leur plénitude.

Me 16,15: « Puis il leur dit: Allez dans le monde entier. Proclamez l'Évangile à toute la création. » L'évangélisation est adressée à toutes les cultures, y compris donc les cultures

africaines car le message du salut est universel. Il nous appartient donc d'exprimer notre foi de manière « conforme à la langue, au style, au tempérament, au génie, à la culture de qui professe cette unique foi », selon l'exhortation du Pape Paul VI dans le message cité plus haut.

Dans une interview qu'il a publiée dans le Journal la Croix en juin 2018, le théologien ivoirien Jean Sinsin Bayo a indiqué trois étapes dans cette œuvre d'inculturation qui consiste à « introduire la parole de Dieu dans notre manière de découvrir le monde » pour « découvrir ce que nos cultures et traditions voulaient exprimer et que le Christ, Fils de Dieu, révèle dans toute sa profondeur. »

La première étape, dit-il, consiste à affirmer que le chrétien africain a également une culture qui doit être prise en compte dans l'annonce de l'Évangile qui lui est faite. Tel fut l'objectif poursuivi par l'ouvrage « Des prêtres noirs

s'interrogent » au temps de la décolonisation et de la négritude

La deuxième étape, affirme-t-il « est la mise en application de cette africanisation du christianisme. Dans cette étape, on prend des éléments africains de la culture qu'on introduit dans l'expression de la foi. Une forme de christianisme qui vient de l'Occident mais qui est tropicalisée en introduisant des aspects de la culture africaine, par exemple le tam-tam ou la danse. »

La troisième étape, déclare-t-il, « est celle de la réflexion du mystère chrétien à partir de l'Afrique. La question qui se pose ici est: si nous allons à Jésus-Christ, qu'est-ce qu'il vient faire pour et avec nous? C'est la question du Salut. Il s'agit non seulement de l'intégration de notre génie culturel mais aussi de l'expression des problèmes de l'Afrique qui n'ont peut-être pas été pris en compte par la première évangélisation. Il s'agit des questions de fond: le diable, les sorciers, les revenants. En somme, toutes les problématiques de l'existence humaine en

Afrique et qui ont fait que l'Africain ne s'est pas senti pris en compte dans ses questions existentielles, ses aspirations de vie »

Comme vous pouvez le constater, l'œuvre d'inculturation de l'Évangile que nous avons choisie comme thème de notre année pastorale nous amènera à réfléchir en profondeur sur notre manière de vivre la foi chrétienne sans la trahir tout en nous référant aux valeurs de notre culture et à nos attentes par rapport à Jésus-Christ.

En terminant ce message, j'évoque, une fois encore, les critiques qui sont formulées contre le christianisme en Afrique. L'Évangile est une bonne nouvelle pour notre continent et un véritable facteur de développement intégral pour nous comme il l'a été pour tous les peuples qui l'ont accueilli, à condition de le vivre pleinement.

Source : Beati Pacifici



CAMPAGNE DE COLLECTE D'INFORMATIONS FONCIERES

 **COMMUNES**
Agoe-Nyive 1 & 2



22 Mai | 20
21 Août | 23

NOS PARTENAIRES



Citoyens togolais,

Conducteurs de poids lourds,

Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous avons le devoir de protéger.

Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.

Message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)